



*Membre d'honneur  
le Dalai-Lama*

Paris, le 12 septembre 2017

Madame Annick Girardin  
Ministère des Outre-Mer  
27 rue Oudinot  
75007 Paris

Madame la Ministre,

Notre Fondation reçoit de nombreux témoignages l'alertant de la situation douloureuse des habitants de Saint-Martin, contraints d'abandonner leur animal de compagnie sur l'île dévastée comme l'exige le plan d'évacuation.

Il n'est pas possible d'ajouter au drame de ces personnes, qui ont déjà tout perdu, une nouvelle épreuve, ajouter de la détresse à la détresse...

Madame la Ministre, c'est un appel exceptionnel face à une situation exceptionnelle, il faut aider ces personnes à quitter l'île sans laisser derrière elles un « membre de leur famille ».

Le plan d'évacuation doit prendre en compte cette situation, un chat, un chien dans une caisse de transport ne prend pas plus de place qu'un bagage et a une toute autre valeur, affective notamment.

Nous comptons et plaçons notre espoir en vous.

Soyez assurée, Madame la Ministre, de notre parfaite considération.

Christophe Marie  
Directeur Pôle Protection Animale

**FONDATION BRIGITTE BARDOT**

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 21 FÉVRIER 1992

28, rue Vineuse - 75116 Paris - France • Tél. 01 45 05 14 60 • Fax 01 45 05 14 80 • CCP Paris 662 05T

[ffb@fondationbrigittebardot.fr](mailto:ffb@fondationbrigittebardot.fr) [www.fondationbrigittebardot.fr](http://www.fondationbrigittebardot.fr)